

abrdn SICAV I - Future Minerals Fund

Ceci est une communication marketing. Veuillez consulter le Prospectus/Document d'informations de l'OPCVM et le Document d'informations clés pour l'investisseur (DIC) ou Document d'informations clés (DIC), selon le cas, avant de prendre une décision d'investissement.

Depuis le 15 mai 2024, le Fonds ne s'intitule plus World Resources Equity Fund mais Future Minerals Fund.

A Acc Hedged EUR

31 août 2024

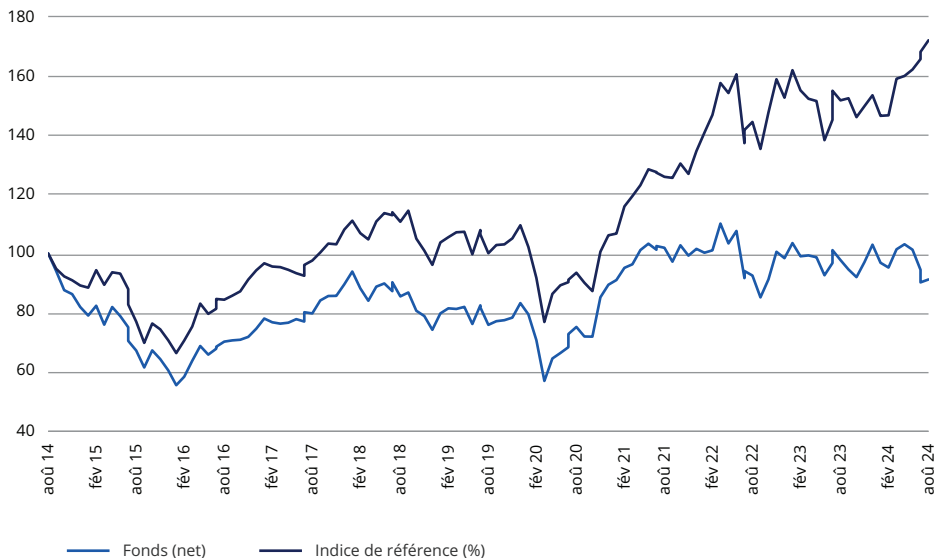
Objectif

Le Fonds vise à combiner croissance et revenu en investissant dans des entreprises de toutes tailles cotées en bourse, y compris dans les pays émergents, qui adhèrent à l'approche d'investissement « Future Minerals Investment Approach » d'abrdn (« Approche d'investissement »).

Titres composant le portefeuille

- Le Fonds investit au moins 70 % dans des actions et des titres similaires de sociétés cotées sur les marchés boursiers internationaux.
- Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des actions et des titres assimilés en Chine continentale, notamment par le biais du programme Shanghai-Hong Kong et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.
- Tous les investissements dans les actions et titres de participation suivront l'Approche d'investissement.
- Cette approche identifie les sociétés alignées sur le thème Future Minerals, à savoir l'extraction et la transformation des matières premières dont dépendent les technologies de transition énergétique propre ; et des technologies de traitement initial et post-utilisation qui permettent cette transition.
- Cette approche utilise le processus d'investissement en actions d'abrdn, qui permet aux gérants de portefeuilles d'identifier de façon qualitative et d'éviter les entreprises à la traîne en matière d'ESG. Pour compléter cette recherche, le score interne ASI ESG d'abrdn est utilisé pour identifier quantitativement et exclure les entreprises exposées aux risques ESG les plus élevés. En outre, abrdn applique un ensemble d'exclusions d'entreprises, conformes au Pacte mondial des Nations unies, relatives aux armes prohibées, à la fabrication de produits du tabac et au charbon en tant que source d'énergie thermique. Des détails supplémentaires sur l'ensemble du processus sont disponibles dans l'approche d'investissement, qui est disponible sur www.abrdn.com sous « Fund Centre ».
- Cette approche peut ne pas s'appliquer aux instruments dérivés, de marché monétaire et aux liquidités.

Performance



Performance annualisée et cumulée

	1 mois	6 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans (par an)	5 ans (par an)	10 ans (par an)
Fonds (net) (%)	1,10	-4,24	-11,44	-6,72	-3,64	3,75	-0,92
Index de référence (%)	2,33	17,31	12,12	13,39	10,98	11,46	5,58

Rendements annuels discrets - jusqu'à 31/8

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds (net) (%)	-6,72	5,66	-9,23	35,69	-0,94	-11,28	7,23	13,61	4,51	-32,88
Index de référence (%)	13,39	5,06	14,75	34,74	-6,60	-9,62	13,45	15,72	9,67	-23,10

Données de performance : Action Class A Acc Hedged EUR

Historique de l'indice de référence: Indice de référence - MSCI AC World, NAV Hedged en EUR à partir du 16/05/2024. Indice S&P Global Natural Resources, VL Hedged en EUR du 29/10/2010 au 15/05/2024

Source : Factset, BPSS, Datastream. Base : Rendement absolu, de VL à VL, avant imputation des frais annuels et revenus bruts réinvestis, (EUR).

Les coûts peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Cela peut avoir une incidence sur le montant que vous pourriez récupérer. « Fonds (Net) » se réfère à la performance réelle du prix unitaire de la classe d'actions indiquée ; « Fonds (Brut) » ajoute les frais tels que les frais de gestion annuels à la performance actuelle sur la même base que l'objectif de performance / le comparateur de performance / l'indice de référence du portefeuille. Toutes les données sur le rendement incluent les frais de gestion des placements, les frais d'exploitation et les dépenses, et supposent le réinvestissement de toutes les distributions. Les retours fournis ne reflètent pas les frais de vente initiaux et, s'ils étaient inclus, le rendement indiqué serait inférieur. Cette classe d'actions à risque de change de base n'a pas de référence avec un niveau de couverture de change équivalent à celui de la classe d'actions. Veuillez consulter la fiche technique de la classe d'actions primaire pour connaître la performance par rapport à l'indice de référence.

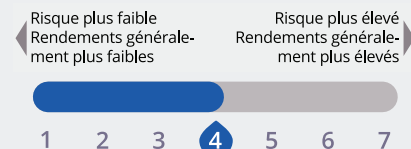
Le 16/05/2024, les objectifs, le nom et/ou la politique d'investissement du fonds ont changé. Les performances d'avant cette date étaient réalisées dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que cet [OPCVM] présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des extra-financiers dans sa gestion.

Faits marquants

Gérant(s)	Ruairidh Finlayson
Date de lancement du gérant de fonds	08 juillet 2020
Date de lancement du fonds	29 décembre 1989
Date de lancement de la catégorie d'actions	26 juillet 2010
Société de gestion	abrdn Investments Luxembourg S.A.
Encours du fonds	USD 89,6m
Nombre de titres	29
Benchmark	MSCI AC World, VL Hedged en EUR
Droits d'entrée (maximum) ¹	5,00%
Commission de gestion annuelle	1,50%
Montant des frais courants ²	1,67%
Investissement initial minimal	USD 1 000 ou l'équivalent en devise
Type de fonds	SICAV
Point d'évaluation	13:00 (LUX time)
Devise de référence	USD
Devise de la classe d'actions	EUR
Sedol	B3V3Z25
ISIN	LU0505663400
Bloomberg	AWRA2EH LX
Citicode	KIB7
Reuters	LP68052473
Valoren	11364852
WKN	A1CY8B
Domiciliation	Luxembourg

Profil de risque et de rendement



Le récapitulatif d'indicateur de risque est un guide du niveau de risque de ce produit comparé aux autres. Cela montre à quel point il est probable que le produit perde de l'argent en raison des mouvements sur les marchés ou parce que nous ne sommes pas en mesure de vous payer. Pour plus d'informations, veuillez consulter le document d'informations clés du PRIIP.

Principaux risques

- La valeur des placements et le revenu qui en découle peuvent diminuer et les investisseurs peuvent récupérer une somme inférieure au montant investi.
- Le fonds investit dans des actions et des titres assimilés. Ces titres sont sensibles aux variations des marchés boursiers, qui peuvent être volatils, et varier considérablement sur de courtes périodes.
- Un portefeuille concentré peut être plus volatil et moins liquide qu'un portefeuille plus diversifié. Les investissements du fonds sont concentrés dans un pays ou secteur donné, ou dans un groupe d'industries ou secteurs étroitement liés.

Service aux investisseurs
+ 44 (0)1224 425255 (R.-U.)
+ 352 4640 1 0820 (International)
Service de négociation par fax + 352 2452 9056

www.abrdn.com

Processus de gestion

- Le Fonds est géré activement.
- L'alignement sur le thème Future Minerals est défini comme des entreprises dont au moins 20 % de leur chiffre d'affaires, de leurs bénéfices, de leurs actifs et de leurs dépenses d'investissement actuels ou prévus sont liés à l'un des piliers suivants :
 1. Extraction et traitement des minéraux : sociétés métallurgiques et minières exposées aux minéraux bruts dont dépendent les technologies d'énergie propre
 2. Chaîne de valeur en amont et en aval : machines et services qui permettent la transition vers l'énergie propre et la conversion des minéraux en produits énergétiques propres (par exemple, fabricants de batteries pour véhicules électriques)
 3. Recyclage et durabilité : extraction de minéraux et de métaux à partir de déchets en vue de leur réutilisation
 4. Matériaux composites et avancés : autres entreprises productrices de matériaux qui soutiennent la transition vers l'énergie propre.
- Par le biais de l'application de l'Approche d'investissement, le Fonds a un minimum attendu de 20 % en investissements durables.
- L'implication auprès des équipes de gestion des entreprises est utilisée pour évaluer les structures d'actionnariat, la gouvernance et la qualité de la gestion de ces entreprises, pour une construction éclairée du portefeuille.
- Aucun indice de référence n'est utilisé pour la construction du portefeuille ou en tant que base pour définir les contraintes de risque en matière de gestion du Fonds. Le Fonds se réfère à l'indice MSCI ACWI (USD) et l'utilise en tant qu'indicateur de comparaison de la performance à long terme du thème Future Minerals par rapport aux actions mondiales.

Top Ten Holdings

Linde PLC	5,7
Freeport-McMoRan Inc	4,8
Air Liquide SA	4,7
BHP Group Ltd	4,7
Southern Copper Corp	4,6
Rio Tinto PLC	4,5
Anglo American PLC	4,4
Antofagasta PLC	4,3
Sociedad Quimica y Minera de Chile SA	4,2
Lynas Rare Earths Ltd	4,2
Assets in top ten holdings	46,1

Pays (%)

États-Unis d'Amérique	17,1
Australie	16,7
Chili	8,5
Canada	7,0
Chine	6,5
France	5,6
Mexique	4,5
Afrique du Sud	4,3
Autres	29,3
Liquidités	0,5

Source : abrdn 31/08/2024

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas être égale à 100.

Secteur (%)

Matériaux	78,2
Industriels	15,5
Énergie	3,0
Consommation discrétionnaire	2,9
Liquidités	0,5

- (d) Les pays émergents sont des pays généralement considérés comme relativement moins développés ou industrialisés, et les investissements dans les pays émergents sont soumis à une amplification des risques applicables aux investissements étrangers. Ces risques sont plus importants pour les titres des entreprises des pays émergents, car ces pays possèdent généralement des gouvernements moins stables, des monnaies plus volatiles et des marchés moins bien établis.
- (e) Le fonds peut investir dans des sociétés dotées de structures VIE (Variable Interest Entity) afin d'obtenir une exposition à des secteurs soumis à des restrictions sur les investissements étrangers. Un risque existe que les investissements dans de telles structures soient affectés négativement par les changements des structures juridiques et réglementaires.
- (f) Investir dans des actions A chinoises présente des facteurs et des risques particuliers, y compris une plus grande volatilité des prix, un cadre réglementaire et juridique moins développé, des contrôles des changes/un risque de change, ainsi que des risques de contrepartie, fiscaux, de quotas, de liquidité et réglementaires.
- (g) L'application de critères relatifs à l'ESG et à la durabilité dans le processus d'investissement peut entraîner l'exclusion de titres inclus dans l'indice de référence ou dans l'univers d'investissements potentiels d'un fonds. L'interprétation des critères relatifs à l'ESG et à la durabilité est subjective, ce qui signifie que le fonds pourrait investir dans des sociétés que des fonds similaires excluent (et en conséquence enregistrer des performances différentes) et qui ne sont pas alignées aux points de vue personnels de tout investisseur individuel.
- (h) Les instruments dérivés comportent le risque d'une liquidité moindre, de perte importante et de volatilité accrue dans des conditions de marché défavorables, comme une défaillance parmi les opérateurs de marché. Les instruments dérivés peuvent endetter le fonds (cas de figure dans lequel l'exposition au marché et le risque de perte du fonds sont supérieurs au montant investi) et dans ces conditions de marché, l'effet de levier amplifiera les pertes.

Stats sur les risques

Alpha [^]	-6,41
Volatilité de l'indice de référence (SD) [^]	20,04
Bêta [^]	0,87
Volatilité du fonds (SD) [^]	19,27
Ratio d'information [^]	-0,93
R ² [^]	0,81
Ratio de Sharpe [^]	0,04
Erreur de suivi [^]	8,76

Source : abrdn. [^] Rendements annualisés sur trois ans.

Utilisation d'instruments dérivés

- Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement, ou pour gérer les risques de change. L'utilisation d'instruments dérivés à des fins de couverture et/ou d'investissement devrait être très limitée et se fera principalement en réponse à des entrées importantes dans le Fonds, de sorte que les liquidités puissent être investies tout en conservant l'investissement du Fonds en actions et titres assimilés.

Un récapitulatif des droits des investisseurs est disponible en langue anglaise sur notre site Web : www.abrdn.com/corporate/legal. Pour vous aider à comprendre ce fonds et pour une explication complète des risques et du profil de risque global de ce fonds et des classes d'actions qui le composent, veuillez vous reporter aux Key Investor Information Documents disponibles en langue locale et au prospectus disponible en langue anglaise, disponibles sur notre site Web www.abrdn.com. Le prospectus contient également un glossaire des termes clés utilisés dans ce document. La société de gestion du Fonds peut mettre fin à des accords de commercialisation du fonds en vertu du processus de dénotification de la directive relative à la distribution transfrontalière. Ce Fonds est réservé à l'acquisition d'unités ou d'actions dans un fonds, et non pas dans un actif sous-jacent donné comme un bâtiment ou les actions d'une entreprise.

¹Ce sont les frais maximums que nous pouvons prélever sur votre argent avant de l'investir. Dans certains cas, les frais peuvent être moins élevés, vous devriez en parler à votre conseiller financier.

²Le montant des frais courants (MFC) correspond aux frais totaux indiqués en pourcentage de la valeur de l'actif du fonds. Il est composé de frais de gestion annuels (FGA) de 1.50% et d'autres frais. Il n'inclut pas les frais initiaux ou les coûts associés à l'achat ou la vente d'actions pour le fonds. Le montant des Frais courants vous permet de comparer les dépenses annuelles d'exploitation de plusieurs fonds entre eux. D'autres coûts s'appliquent. Le chiffre des autres charges d'exploitation (ACE) correspond au total des dépenses payées par chaque catégorie d'actions, par rapport à sa valeur liquidative moyenne. Cela comprend les frais de gestion annuels, les autres frais d'exploitation et tout élément synthétique pour incorporer les frais courants de tout placement admissible sous-jacent. Les ACE peuvent fluctuer à mesure que les coûts sous-jacents changent. Lorsque les coûts sous-jacents ont changé, les ACE divulguées dans les documents d'offre du Fonds seront mises à jour pour refléter les changements actuels.

Les catégories d'actions Hedged visent à réduire l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de base du Fonds et la devise de la catégorie d'actions. Pour la catégorie d'actions décrite comme étant « couverte », des techniques de couverture du risque de change sont utilisées, ce qui permet de réduire, mais pas d'éliminer, le risque de change. En particulier, la devise couverte n'est pas nécessairement liée aux devises du Fonds. De telles techniques engendrent également des risques et des coûts supplémentaires.

Le Fonds est un UCITS domicilié au Luxembourg, constitué en Société Anonyme et organisé en Société d'Investissement à Capital Variable (une " SICAV ").

Le Fonds a été autorisé à la vente publique dans certaines juridictions tandis que des exemptions de placement privé peuvent être disponibles dans d'autres. Cette brochure n'est pas destinée à être distribuée ou utilisée par quelque personne que ce soit, physique ou morale, qui est ressortissante ou résidente d'un pays dans lequel sa distribution, sa publication ou son utilisation est interdite, ou qui se trouve dans un tel pays.

Les informations contenues dans ce document se veulent d'intérêt général uniquement et ne doivent pas être considérées comme une offre, une recommandation d'investissement ou une sollicitation à négocier des titres ou des instruments financiers. Les souscriptions d'actions du fonds ne peuvent être effectuées que sur la base du dernier prospectus, du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou le Document d'Information Clé (DIC) pertinent le cas échéant, ainsi que le dernier rapport annuel audité (et le rapport semestriel non audité suivant, si publié) et dans le cas des investisseurs britanniques, du Document d'information supplémentaire (DIS) du fonds qui fournissent des informations complémentaires ainsi que les risques liés à l'investissement. Ceux-ci peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion du fonds abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, sur www.abrdn.com, ou les agents payeurs locaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Les investisseurs potentiels doivent lire attentivement le prospectus avant d'investir.

En Suisse, ces documents ainsi que les statuts du fonds peuvent être obtenus auprès du représentant et agent payeur du fonds, BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH 8002 Zürich, Suisse (Tél. 058 212 63 77).

En Italie, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'agent payeur, State Street Bank S.p.A, 10 Via Ferrante Aporti, 20125 Milan.

En France, ces documents peuvent être obtenus auprès de l'Agent Correspondant Centralisateur : BNP Paribas Securities Services, 3, rue d'Antin, 75002 Paris, France.

En Espagne, ces documents peuvent être obtenus auprès de Allfunds Bank S.A., c / Estafeta nº6 (La Moraleja), Plaza de la Fuente Complex -Building 3-28109, Alcobendas - Madrid - Espagne. Aux fins de la distribution en Espagne, la Société a été enregistrée auprès de la Comisión Nacional del Mercado de Valores sous le numéro 107. Ces documents sont également disponibles sur www.eifs.lu/abrdn, y compris : les statuts ; les informations sur la manière dont les ordres (souscription et rachat) peuvent être effectués et comment le produit du rachat et du remboursement est payé ; les informations et accès aux procédures et arrangements relatifs aux droits des investisseurs et au traitement des plaintes.

Au Royaume-Uni, société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Les détails du régime d'agrément temporaire, qui permet aux sociétés établies dans l'Espace économique européen d'exercer au Royaume-Uni pour une durée limitée, en attente de l'obtention de l'agrément complet, sont disponibles sur le site Web de la Financial Conduct Authority. En vertu du droit luxembourgeois, aucun régime de compensation n'est disponible pour les investisseurs britanniques dans les fonds gérés par de telles sociétés, le présent fonds étant inclus.

Les données citées dans ce document et attribuées à des tiers (« Données de tiers ») sont la propriété du (ou des) fournisseur(s) tiers (le « Propriétaire »), et abrdn* est autorisé à les utiliser. Les Données de tiers ne peuvent être ni reproduites ni diffusées. Les Données de tiers sont fournies en l'état. Leur exactitude, leur exhaustivité ou leur caractère opportun ne sont pas garantis. Dans les limites consenties par la loi applicable, le Propriétaire, abrdn* et toute autre tierce partie (y compris les tiers impliqués dans la fourniture et/ou la compilation de Données de tiers) déclinent toute responsabilité concernant les Données de tiers ou l'utilisation qui en est faite. Ni le Propriétaire, ni aucune autre tierce partie, ne parrainent, ne soutiennent ni ne promeuvent le fonds ou le produit auquel se rapportent les Données de tiers.

*abrdn désigne le membre pertinent du groupe abrdn, à savoir abrdn plc, ainsi que ses filiales et sociétés associées (directement ou indirectement) de temps à autre.

Royaume-Uni (RU) : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Gibraltar, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal et Suède : Publié par abrdn Investments Luxembourg S.A. 35a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, RCS No.B120637. Agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Suisse : Publié par abrdn Investments Switzerland AG. Enregistré en Suisse (CHE-114.943.983) à la Schweizergasse 14, 8001 Zurich.